



# Règlement intérieur

## *Exposition de produits bio lors de la journée de dégustation pro des vins bio de l'Hérault*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Renvoyer votre dossier d'inscription avec l'ensemble des documents demandés ci-dessous.
- Accepter la publication de vos coordonnées sur les supports de communication liés à l'évènement.

### DROITS DE PARTICIPATION

- Les droits d'inscription s'élèvent à 40 € pour les producteurs et 80 € pour les artisans et transformateurs. Une remise 25% est accordée aux adhérents 2018 du CIVAM Bio 34.
- Les droits sont exigibles au plus tard **8 jours avant l'évènement**.  
Le non-versement à la date fixée suspendrait l'autorisation de participation.

### DOCUMENTS A FOURNIR

Voici ci-dessous la liste des documents à nous envoyer avant le 26 octobre 2018.

Soit par mail à [contact@bio34.com](mailto:contact@bio34.com)

Soit par courrier : CIVAM Bio 34 - Maison des agriculteurs B - Mas de Saporta  
CS 50023 34875 Lattes Cedex

- Le présent règlement intérieur daté et signé.
- Le certificat de conformité délivré par un organisme certificateur agréé pour chaque produit.
- Votre chèque de participation à l'ordre du CIVAM Bio 34 ou votre virement.

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
16607	00244	98121301282	80

IBAN : FR76 1660 7002 4498 1213 0128 280  
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPPPG

### RESERVATION - DESISTEMENT

**En cas de désistement intervenant moins de huit jours avant la date de l'évènement, les droits de participation restent dûs.**

## STAND – MATERIEL

- Chaque exposant dispose d'une table et d'un espace d'1 mètre linéaire et d'une chaise.
- Des frigos seront mis à disposition.

## MISE EN PLACE

L'installation des stands se fait à compter de 8h30. Les stands devront être prêts à 9h30 dernier délai.

Pas de vente sur place.

## REGLEMENTATION

- Les exposants s'engagent à prévenir leur assurance de la participation à des marchés publics (responsabilité civile).
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenu pour responsable des éventuelles infractions constatées.

## APPLICATION DU REGLEMENT

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription si elle n'est pas conforme au règlement ou dans la limite des places disponibles (les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets).

**Prénom Nom :**

**Nom de la structure:**

**Date :**

**Signature précédée  
de la mention « Lu et approuvé »**